

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CREALOISIRS86 CISSE vous propose des produits pour les arts du fil sous l'appellation La Mercerie Poitevine.

Champs d'application :

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes entre le client et CREALOISIRS 86 CISSE.

Commandes :

Les commandes se font uniquement par correspondance. Envoie du bon de commande avec règlement par voie postale ou envoi du bon de commande par E-mail et le règlement par voie postale.

Chèque à l'ordre de CREALOISIRS86 CISSE

Disponibilité :

CREALOISIRS86 CISSE met à disposition des clients les produits figurant sur son catalogue dans la limite de stocks disponible. Si indisponibilité, CREALOISIRS86 CISSE s'engage à se réapprovisionner auprès de ses fournisseurs dans les plus brefs délais afin de satisfaire les demandes des clients. S'il y a une indisponibilité totale le client est remboursé du ou des produits commandés non livrés.

Prix :

Les prix indiqués sont en Euros et TTC hors frais de port. Ces prix peuvent être modifiés sans préavis, en dehors de toute commande en cours. Les articles commandés étant facturés sur la base du prix en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande. La commande est payable en totalité et en un seul versement. Les commandes sont facturées et payables en Euros.

Frais et port :

Les frais de port sont forfaitaires.

Livraisons – délais :

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités d'approvisionnement et de transport. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours. CREALOISIRS86 CISSE s'efforce de vous servir dans les meilleurs délais.

Retour – modalités :

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre CREALOISIRS86 CISSE et l'acquéreur. Tout produit retourné sans accord restera à la disposition de l'acquéreur et il n'y aura pas d'avoir. Les frais sont à la charge de l'expéditeur. Les risques du retour sont à la charge de l'acquéreur. Toute reprise acceptée par le vendeur entraînera la création d'un avoir au profit de l'acquéreur après vérification des produits retournés (qualité, quantité)